



Intercommunalité

Élection d'un représentant titulaire supplémentaire

Rapporteur : **Bernard Corneille**

Suite à la décision du Conseil Constitutionnel du 20 juin 2014, à la décision du Conseil d'Etat du 3 décembre 2014 annulant l'élection du Conseil municipal de la commune de Le Pin, et à l'arrêté préfectoral du 11 février 2015, un courrier de la Préfecture de Seine-et-Marne invitait les communes à délibérer dans les plus brefs délais. Et il était demandé au Conseil municipal d'Othis de désigner un représentant supplémentaire pour siéger au sein du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France.

La ville d'Othis comptait trois délégués depuis les élections municipales de 2014. Le Conseil municipal a donc désigné un délégué supplémentaire en la personne de **Viviane Didier**, Maire-adjoint déléguée aux Solidarités.

Les élus au Conseil communautaire de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France



Bernard CORNEILLE
Maire d'Othis
Conseiller général



Catherine BERNASZUK
Maire-adjoint déléguée à l'Enfance, à la Jeunesse et aux Événements



Martial GÉLINAT
Maire-adjoint délégué aux finances et à la vie économique



Viviane DIDIER
Maire-adjoint déléguée aux Solidarités

Menaces sur notre intercommunalité

Alors que la Communauté de Communes Plaines et Monts de France, composée de 37 communes, commence à agir utilement pour le territoire et ses habitants, le Préfet de Région propose un Schéma Régional de Coopération Intercommunal à la fois incohérent et injuste.

En effet, ce schéma prévoit le rattachement de 17 communes seine-et-marnaises, dont Othis, à deux intercommunalités du Val d'Oise, privant ainsi les 20 autres des retombées économiques de l'aéroport, alors qu'elles continueront de subir des nuisances de toute nature générées par l'activité aéroportuaire.

Cette décision préfectorale, prise

arbitrairement et sans aucune concertation avec les communes concernées, est intolérable. Tous les élus de notre intercommunalité sont unis pour dénoncer ce véritable hold-up.

Car si la volonté du Préfet était entérinée, les conséquences pour notre ville et notre territoire seraient désastreuses.

Notre territoire, qui accueille la plus importante zone d'activités seine-et-marnaise (Mitry-Compan) et qui dispose de la moitié des réserves foncières de la plateforme aéroportuaire, pourrait être desservi d'une grande partie de ses ressources économiques et se voir privé de sa

capacité à décider pour ses propres communes.

L'intercommunalité géante et démesurée qui naîtrait, regroupant plus de 300 000 habitants, serait dotée de compétences différentes de notre Communauté de Communes, et aurait ainsi des conséquences économiques alarmantes sur notre ville.

Et le paradoxe, c'est qu'on ait demandé au Conseil municipal de délibérer pour désigner un représentant supplémentaire à l'intercommunalité existante. Comprenez qui pourra...

En attendant, l'union de tous s'impose pour refuser ce démantèlement territorial.

Informations

CTD : l'Elysée répond au Maire

Suite à l'assaut des forces de l'ordre le 9 janvier dernier dans les locaux de l'imprimerie CTD à Dammartin-en-Goële contre les terroristes responsables du massacre au sein du journal Charlie Hebdo, La solidarité envers l'entreprise s'est exprimée dans toute la France et même dans le monde.

Les simples citoyens et les collectivités se sont mobilisés pour aider CTD. Le Conseil municipal d'Othis a attribué en janvier une aide de 2 500 €.

Bernard Corneille avait écrit au Président de la République le 6 février dernier afin que la solidarité de l'Etat s'exprime enfin.

«Conseiller général du canton de Dammartin-en-Goële, Maire d'Othis, commune voisine où réside Monsieur Michel Catalano, le chef d'entreprise, je considère que la solidarité nationale tarde à s'exprimer, écrit le Maire dans sa lettre au Président.

«Je suis, comme beaucoup, surpris de l'immobilisme de l'Etat qui ne peut se contenter de faciliter et d'accélérer les démarches administratives. Ne peut-on pas en effet débloquenter un fonds d'aide d'urgence pour l'achat immédiat de machines et accélérer une reprise effective du travail? Sans cela, je crains qu'à l'incompréhension ne succède l'indignation».

Dix jours plus tard, le Président était présent à Dammartin-en-Goële et rencontra les gérants de l'entreprise assurant Monsieur Catalano du soutien de l'Etat.

Un courrier de réponse de la Présidence de la République nous est parvenu le 25 février dernier (voir ci-contre) dans lequel l'Etat affirme mobiliser tous ses efforts pour venir en aide à CTD.

*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*



Monsieur Bernard CORNEILLE
Maire d'Othis
Conseiller général de Seine-et-Marne
Mairie
4-6 RUE GERARD DE NERVAL
77280 OTHIS

Paris, le 24 FEV. 2015

Monsieur le Maire,

La correspondance que vous avez adressée au Président de la République lui est bien parvenue.

Monsieur François HOLLANDE m'a confié le soin de vous répondre et de vous assurer qu'il est à l'écoute des préoccupations que vous lui avez soumises concernant la situation de Monsieur Michel CATALANO, gérant de l'imprimerie Création Tendance Découverte (CTD) de Dammartin-en-Goële, dévastée le 9 janvier 2015 lors de l'assaut contre les frères KOUACHI.

Comme vous le savez, le Chef de l'Etat a tenu à se rendre sur place le 17 février dernier, afin d'assurer ce chef d'entreprise et ses salariés de la solidarité de l'Etat et de faire le point sur les démarches qui ont été engagées pour accompagner l'imprimerie CTD.

Soyez certain que les difficultés de Monsieur CATALANO font l'objet de la meilleure attention et que tous les efforts sont mobilisés pour l'aider, eu égard au courage extraordinaire dont il a fait preuve.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.


Isabelle SIMA

→ Soirée celtique

La musique celtique investira la salle Pierre Mendès-France pour un grand concert gratuit où la culture irlandaise sera à l'honneur le samedi 14 mars à partir de 19h.

La soirée se poursuivra à l'Agora à partir de 20h30 avec l'organisation de la fête de la Saint Patrick.

Au programme : Repas gallois, musique celtique avec le groupe Itinérance 77 et les danseurs de l'association othissoise EDSO.

Réservation pour le repas sur www.othis.fr, en mairie ou par téléphone au 01 60 03 85 80 avant le 10 mars. Tarifs : 12€ pour les adultes, 8€ pour les moins de 12 ans.



Soirée celtique
Concert celtique 19H
PIERRE MENDÈS-FRANCE
GRATUIT - OUVERT À TOUS
Samedi 14 Mars 2015
Soirée Celtique
Fête de la Saint-Patrick
20H30 AGORA
REPAS SUR RÉSERVATION
www.othis.fr, en mairie
ou par téléphone au 01 60 03 85 80
AVANT LE 10/03/2015
Entrée adulte : 12€ - Entrée enfant : 8€
Organisé par La Municipalité
www.othis.fr